

CAPPELAERE & PRUNAUX 26 MARS 2017

à 14 heures FAINS VÉEL 55000, à 5 Km de Bar-le-Duc - ZA SOUS LAMBELLOUP - 9, Rue de la Verrerie. Les visites auront lieu : Samedi de 10h à 12h et 14h à 18h et le Dimanche de 9h30 à 11h30



CÉRAMIQUES ART NOUVEAU & ART DÉCO OBJETS D'ART

ATELIER MOUGIN

1896 - 1950

Expert JACQUES PEIFFER

Conception : www.les80degres.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CÉRAMIQUES, ART NOUVEAU ART DÉCO & OBJETS D'ART

Suite à Successions, collections particulières, et à divers

DIMANCHE 26 Mars 2017 à 14 heures

FAINS VEEL 55000, à 5 km de Bar-le-Duc Z.A. sous Lambelloup,
9, rue de la Verrerie

Sculptures en bronze XIX^{ème} et XX^{ème} siècle

A.L. BARYE, P.J. MENE, DALOU, A. MOREAU, A. LEONARD, MAURE, H. TRODOUX, P. CAMPAGNE,
L. GIBERT, BERTRAND, TAKIS

Série de sculptures contemporaines signées HERVELIN

Plus de 200 tableaux, aquarelles, pastels, gravures et dessins écoles
françaises et étrangères, XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècle

Faïences, céramiques, et verrerie

MOUGIN, LONGWY, E. COLLINOT, GIEN, SAINT CLÉMENT et QUIMPER, GALLÉ, DAUM, LALIQUE, Cristal de SÈVRES

Bijoux anciens et modernes

Mobilier XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècle dont

Secrétaire Art Nouveau, Commodes époque XVIII^{ème} et XX^{ème}, Bureaux américain et Art Déco, Marqueterie,
Miroirs en stuc doré époque XIX^{ème}, Paire d'encoignures, Stalle XVIII^{ème} en noyer,
Panetière et pétrin provençaux, meubles Lorrains.

Cheval de carrousel ancien
Violoncelle et archets

Voir liste complète sur notre site internet www.cappelaere-prunaux.com
Vente en live sur Drouotlive.com

VISITES : SAMEDI 10H À 12H ET 14H À 18H ET DIMANCHE DE 9H30 À 11H30



Lachenal, pigeon terre blanche à émail
bleu égyptien.
H 23 cm - Est. 300 / 400 euros.



Eugène Collinot, Faïencerie du Parc des
Princes. Panier, décor floral d'émaux en
reliefs cernés sur fond bleu égyptien.
H 15 cm - Est. 300 / 400 euros.



Eugène Collinot, Faïencerie du Parc
des Princes. Paire de vases cylindriques,
décor floral japonisant d'émaux en reliefs
cernés sur fond bleu opaque.
H 44 cm - Est. 400 / 500 euros.



Montigny sur Loing, vasque à élégante
monture de bronze évoquant des dragons
médiévaux. Beau décor naturaliste peint
sur fond sombre en barbotine glaçurée.
H 29 cm - Est. 500 / 600 euros.



Longwy, paire de grands vases
d'ornement. Émaux en reliefs
cernés, décor moderniste inspiré
d'une peinture chinoise, vers
1960/1970.
H 58 cm - Est. 800 / 1 000 euros.



Lunéville, KG vasque à monture de bronze
de goût champêtre, décor de semis
floral sous glaçure.
H 25 cm - Est. 300 / 400 euros.

Royal Dux Bohemia, Porcelaine à patine et
rehauts, H. 310 mm. Signature au triangle
rose et lettre « E » (1860/1818).
Sculpteur Alois HAMPEL, tirage vers 1900.
Vasque ornée d'une naïade et d'un
éphèbe, belle composition symboliste
d'influence Jugendstil naturaliste baroque.
Est. 400 / 500 euros.



Paire de commode baroque serre-bijoux, fin XIX^{ème} siècle.
Faïence stannifère à décor peint au feu de moufle.
H 13 cm - Est. 80 / 100 euros.



Saint Clément, vasque ajourée à médaillons, ornementation
de goût baroque, fin XIX^{ème} siècle. Faïence stannifère à décor peint
au feu de moufle. L 42 cm - Est. 400 / 450 euros.

L'avis de l'expert Jacques G. Peiffer, docteur ès sciences des céramiques, administrateur du Musée Saint-Jean l'Aigle, Longwy :

- Les Frères Mougin, Paris, Nancy, Lunéville
- Joseph (1876-1961), Chevalier de la Légion d'honneur
- Pierre (1880-1955)



Parmi les céramistes de l'Art Nouveau, les Frères Mougin de Nancy ont vécu une passion dévorante et ténébreuse pour arracher au feu les secrets de la vitrosité du monde minéral.

Purs et durs dans leur démarche esthétique, ils laissent une œuvre prodigieuse hors des frontières entre art majeur et art décoratif, s'attachant à leurs débuts au symbolisme parnassien puis s'ouvrant aux recherches les plus avant-gardistes. Joseph, surnommé le « sorcier du grand feu », puise son souffle créatif dans l'admiration qu'il portait à la nature et à ses transformations les plus spectaculaires, mêlant la féminité de la porcelaine diaphane à la force mâle du grès émaillé. La modernité de son travail lui vaut en 1925 le Grand Prix de la céramique de l'Exposition des Arts Décoratifs.

Dans un premier temps Joseph entreprend des études de sculpture académique à Paris, auprès de Barrias à l'École des Beaux-arts, puis il s'initie aux émaux de grand feu à Sèvres, étudiant plus particulièrement le travail de Carriès qu'il mène à des finalités d'une grande originalité, fusionnant des terres rares et des laitiers métallifères. Étroitement lié à Victor Prouvé qui fut son professeur puis son grand ami des temps difficiles, également proche de Majorelle dont il édite plusieurs œuvres, il ouvre un premier atelier à Paris, mitoyen de la fabrique de Théodore Deck. Œuvrant comme praticien pour de nombreux sculpteurs réputés tel Ernest Wittmann dont les statuettes sont appréciées de Rodin, il travaille avec Pierre Roche à l'ornementation du castel de Sarah

Bernhardt. L'évolution de l'œuvre de Joseph est passionnante à découvrir car ses ateliers sont actifs de 1897 à 1955, proposant des expérimentations poussant la recherche céramique vers des fondements encore inexplorés.

J'ai eu le plaisir de présenter quelques pièces aux enchères dans une grande maison parisienne attachée au marché international, le résultat a été concluant avec de très bonnes adjudications, retrouvant ce qui a séduit de grands amateurs comme Vanderbilt et

Gould. Les Frères Mougin sortent enfin de l'ombre et des collectionneurs avisés ont décodé que leur avant-gardisme est l'instigateur des grandes visions attachées à l'Art Nouveau et à l'École de Nancy. Avec les jeunes artistes de Nancy-Paris, les Mougin abordent en seigneurs les émaux à patines mates de l'Art Déco.

De nombreuses pièces rares, uniques ou de petites éditions, sont disponibles sur le marché de l'art, à des prix très raisonnables, bien au-dessous de la



PAGE 4

Vase « Au gui l'an neuf », grès émaillé, hauteur 400 mm.

Création de Joseph Mougin, tirage Atelier Mougin Frères (17.J). De nombreuses réalisations du sculpteur céramiste Joseph Mougin sont éditées sous formes de paramorphoses, suites d'arrangements, de variantes ou d'évolutions complexes des effets de l'émaillage. Ici le jeu opposant des panneaux à cristallisations vitreuses bleues séparés par un émail ocre mat rehaussé de vert montre toute la subtilité des polychromies de grand feu que maîtrise le « sorcier » nancéien. Un modèle de même forme mais d'émaillage différent est conservé par le musée de l'École de Nancy.

Bibliographie : Peiffer (Jacques G.) : Les frères Mougin, Sorciers du grand feu, Faton, Dijon, 2001, page 61.

Est. 1 500 / 2 500 euros.



PAGE 5

Vasque « Trois naïades », porcelaine émaillée, hauteur 220 mm.

Création Alfred Finot (1876-1947), tirage Atelier Mougin Frères (4.F). Belle composition Art Nouveau née de la collaboration de deux artistes qui s'estimaient depuis leur formation à l'École des Beaux-arts de Paris, dans l'atelier de Barrias.

Les œuvres de Finot sont les premières éditions d'artistes réalisées par les frères Mougin, ce qui leur donne une « cote d'amour » certaine.

Bibliographie : Peiffer (Jacques G.) : Les frères Mougin, Sorciers du grand feu, Faton, Dijon, 2001, page 153.

Est. 1 200 / 1 600 euros.



Couple de pigeons, grès émaillé.
Création Henri Guingot (1897-1952), tirage Atelier Mougin frères (167.S).
Un modèle de même forme mais d'émaillage différent est conservé par le musée de Lunéville.
Bibliographie : Peiffer (Jacques G.) : *Les frères Mougin, Sorciers du grand feu*, Faton, Dijon, 2001, page 170.
Est. 300 / 400 euros.

Vase Art Déco, grès émaillé.
Création Goor 237.J,
tirage Atelier Mougin Nancy.
Est. 200 / 300 euros.



Buire "Algue", grès émaillé, hauteur 250 mm.
Création Joseph Mougin, tirage Atelier Mougin frères (112.J).
Le magnifique élan du corps féminin est intégré tout en dynamisme au volume de cette buire Art Nouveau. Le col béant avale les bras de cette nymphe plongeant dans la mystique symbolique de la mer où flotte avec langueur une nuée d'algues. Un modèle de même forme mais d'émaillage différent est conservé par le musée de l'École de Nancy.
Bibliographie : Peiffer (Jacques G.) : *Les frères Mougin, Sorciers du grand feu*, Faton, Dijon, 2001, page 47.
Est. 800 / 1 200 euros.

Vase Art Nouveau, grès à émail mat, hauteur 485 mm.
Création Joseph Mougin, tirage Atelier Mougin frères (5952 Mougin Nancy, olographe à la pointe.). D'une belle et pure architecture Art Nouveau, ce vase effilé s'orne d'émaux mats à effets raffinés ponctué de zones vitreuses très en phase avec l'esprit naturaliste qui anime Joseph. Écailles restaurées au pied.
Est. 1 200 / 1 500 euros.



Vase Art Déco, grès émaillé.
Création Ventrillon.
Tirage Atelier Mougin Nancy.
Est. 200 / 300 euros.

Vase Art Déco, grès émaillé.
Création Sébastien Legrand (1887- ?), tirage Atelier Mougin frères. Avec inscription "Souvenir de la Faïencerie de Lunéville".
Est. 200 / 300 euros.

Statuette "Le lieur de Fagot", grès émaillé.
Création Ernest Wittmann (1846-1921), tirage Atelier Mougin (3.W).
La collaboration entre Ernest Wittmann et les frères Mougin commence avec l'atelier de Paris (rue de la Quintinie). En 1903, lors du Salon des Artistes français, une première pièce est présentée à Rodin qui en apprécie le réalisme émouvant.
Socle en bois de Majorelle, signature olographe E. Wittmann sur la terrasse
Bibliographie : Peiffer (Jacques G.) : *Les frères Mougin, Sorciers du grand feu*, Faton, Dijon, 2001, page 162.
Est. 800 / 1 000 euros.



Vase "Trois partitions", grès émaillé, hauteur 340 mm.
Joseph affectionnait particulièrement les compositions à panneaux alternant des effets structurels de matière. Ici la partition en trois est choisie pour offrir un bel arrangement entre les émaux à coulures et les émaux à cristallisation.
Est. 1 000 / 1 200 euros.

Buste "Il était une fois une princesse", porcelaine, hauteur 180 mm.
Création de Joseph Mougin, tirage Atelier Mougin Frères (2.J).
Partiellement émaillée, ornées de cabochons de strass, cette œuvre symboliste des années 1900-1910 évoque toute la poésie parnassienne qu'affectionnait Joseph. Une toile de Levy-Dhurmer du même titre figurait à l'Exposition décennale de 1900. Socle d'origine des ateliers Majorelle
Bibliographie : Peiffer (Jacques G.) : *Mougin frères, le désir du feu*, Musée Saint-Jean l'Aigle, Longwy, 1999, page 30.
Est. 1 300 / 1 500 euros.



Vase Art Déco, grès émaillé.
Atelier Mougin Nancy, tirage de Lunéville.
Est. 800 / 900 euros.

Vase Boule "aux Nymphes marines", grès émaillé patiné, H. 250 mm. Création Ventrillon, tirage Atelier Mougin, percé pour être monté en lampe
Est. 1 100 / 1 300 euros.



Coupe à double paroi, grès émaillé, diam. 280 mm.
De réalisation complexe, cette pièce originale présente une belle concavité permettant de créer une accumulation de cristallisations "en fleur". Les cristallisations sont des effets créés par des cuissons à haute température, particulièrement difficiles à réussir (des particules d'oxyde sont dissoutes et dispersées dans une couverte très fusible). Joseph découvre certainement ce savoir-faire lors de sa présence en

auditeur libre à la Manufacture de Sèvres. En 1911, il présente avec Pierre à l'exposition de céramique qui se tient au Musée Galliera des pièces à cristallisations bleues, roses, jaunes. Par la suite, il conserve cette technique tout en évoluant vers des concepts géométriques liés à l'Art Déco, comme l'exprime la présente pièce.
Bibliographie : Peiffer (Jacques G.) : *Les frères Mougin, Sorciers du grand feu*, Faton, Dijon, 2001, page 200.
Est. 600 / 800 euros.



N° du bijou	Description	Estimation	Poids
638	Bague festonnée en or jaune 18K (750/00) ornée d'un saphir taille coussin calibrant 2 carats environ dans un entourage de diamants taille brillant calibrant ensemble 2 carats environ. TDD 53. Poids brut : 6,4 g.	5 000 / 5 500	11,20grs
639	Paire de pendants d'oreilles en or gris 18K (750/00) à décor de rosaces serties de diamants taille brillant et de lignes de rubis calibrés. Style Art Déco. Poids brut : 10,7 g.	3 000 / 3 500	6,40grs
640	Bague ronde festonnée en platine (850/00) ornée d'un diamant taille brillant calibrant 1,10 ct environ en serti perlé entouré d'un rang de rubis calibrés et souligné par une ligne de diamants taille 8x8, la monture sertie de diamants. TDD 54. Poids brut : 5,3 g.	1 700 / 1 900	10,70grs
643	Bague solitaire en platine (850/00) centrée d'un diamant taille brillant calibrant 1,65 ct environ épaulé par deux diamants tapers, couleur supposée H pureté VS. TDD 48. Poids brut : 4,5 g.	4 500 / 5 000	5,30grs
645	Bague rectangulaire en or gris 18K (750/00) sertie d'un grenat ovale serti clos dans un entourage de rubis calibrés et de diamants, style Art Déco. TDD 53. Poids brut : 3,57 g.	7 800 / 8 500	5,30grs
649	Paire de pendants d'oreilles en or gris 18K (750/00) composés d'une chute d'étoiles serties de diamants taille brillant. Poids brut : 10,9 g.	1 000 / 1 200	3,57grs
651	Bracelet ligne en or gris 18K (750/00) serti de saphirs multicolores et de cabochons de rubis calibrant ensemble 13 cts environ. Poids brut : 13,4 g.	1 400 / 1 600	13,40grs
653	Bague en or gris 18K (750/00) ornée d'une perle de Tahiti grise (diamètre 16,15 mm), la monture ornée de lignes de diamants taille brillant. TDD 53. Poids brut : 10,23 g.	600 / 700	10,23grs
655	Bague "Jonc" en or gris 18K soit 750/00 pavée de diamants taille brillant pesant ensemble 2,80 carats environ, centrée d'un saphir ovale pesant 5,56 carats. La pierre est accompagnée de son certificat Gem Paris attestant origine Sri Lanka, sans modifications thermiques. TDD 56. Poids brut : 11,73 g.	10 000 / 12 000	11,73grs
658	Croix en or gris 18K (750/00) ajouré, le corps bombé serti de diamants taille brillant ainsi que la bélière. Poids brut : 6,9 g.	800 / 1 000	6,90grs
659	Bague carrée en or gris et platine centrée d'un diamant demi taille calibrant 0,60 ct environ dans un entourage de diamants pesant ensemble 0,90 ct environ. TDD 53. Poids brut : 7,11 g.	2 200 / 2 500	7,11grs
660	Bague boucle en or gris 18K (750/00), la partie supérieure entièrement pavée de diamants taille brillant. TDD 52.	2 300 / 2 600	13,60grs
666	Paire de créoles en or gris 18K (750/00) formant des volutes, chacune ornée d'un diamant taille brillant serti clos calibrant 0,30 ct environ. Poids brut : 11,9 g.	850 / 950	11,90grs
667	Bague en or gris 18K (750/00) sertie d'un saphir ovale pesant 8,05 ct dans un entourage de diamants taille brillant, la pierre est accompagnée d'un certificat BGL (Thaïlande) attestant saphir naturel sans modification thermique. TDD 53. Poids brut : 7,48 g.	5 800 / 6 400	7,48grs
670	Bague croisée en or gris 18K (750/00) ornée de deux diamants taille navette calibrant chacun 1 ct environ, la monture sertie de brillants. TDD 53. Poids brut : 5,1 g.	3 200 / 3 600	5,10grs
674	Anneau ajouré en or gris 18K (750/00) à motifs de disques sertis de diamants taille brillant. TDD 52. Poids brut : 5,7 g.	1 300 / 1 500	5,70grs
695	AUGIS : Montre de dame en or gris 18K (750/00), cadran rond, index bâtons, la lunette sertie de brillants, mouvement mécanique, le bracelet en or gris tressé orné d'une ligne de diamants, vers 1960. Poids brut : 26,8 g.	1 200 / 1 500	26,80grs
711	Collier de perles de culture en choker, le motif central, à maillons d'or 18K (750/00) sertis de diamants taille brillant, est centré d'un élément en quartz godronné reperlé d'un rubis (probablement traité) taillé en coeur serti clos, le fermoir olive en or. Poids brut : 49,7 g.	900 / 1 100	49,70grs



Jean Baptiste Léonard Alexis Daligé DE FONTENAY (1813-1892) - HST "Paysans devant leurs chaumières en bord de mer". École française XIX^{ème}, SBD - 28 x 50 cm Est. 200 / 300 euros.



HSP "Scène de matinage en Hollande", travail du Nord, fin XIX^{ème} début XX^{ème} 24 x 33 cm (Accidents) Est. 100 / 150 euros.



Emile BREYSSE (1880-1965) HSP, "Pivoine dans un vase", SBD - 58 x 49 cm. Est. 200 / 300 euros.



J.DEFRESNE, École française. Actif au XIX^{ème} siècle, HST, "Sur le Lac" SBD - 65 x 81 cm. Est. 200 / 300 euros.



Michel STURLA (1895-1936) HST "Le vieux port à MARSEILLE " SBD - 51 x 68 cm (accidents). Est. 500 / 600 euros.



Ensemble de cadres en stuc dorés de différentes tailles. Est. 30 / 50 euros.



VL.WOMES, HST, "Envol de canard au dessus d'un étang ". École du Nord, SBD, daté 1907 - 50 x 81 cm. Est. 200 / 300 euros.



HSP, Fin XVIII^{ème} et début XIX^{ème}, "Les pêcheurs" SBD illisible - 33 x 43 cm Est. 500 / 600 euros.



HS Isorel - "La vache s'abreuvant", École française début XX^{ème}, 69 x 91 cm. Est. 150 / 200 euros.



ROSSI - HST, "Pêcheurs à l'étang", SBG, 67 x 90 cm. Est. 150 / 200 euros.



J.ZOPF, HST "Moulin sous les sapins", SBD, École Suisse. 77 x 108 cm. Est. 200 / 250 euros.



HST. "Le torrent en montagne à travers les sapins". École de l'Est, fin XIX^{ème}/début XX^{ème}. Signature apocryphe, cartel Alfred ZOPF. 68 x 105 cm. Est. 200 / 250 euros.



Solange PETIT née POIRSON, "Panier de pensées", École française fin XIX^{ème} - daté 1899, SBD - 35 x 46 cm. Est. 150 / 200 euros.



Jean Henri CHOUPPE (né à Orléans 1817-1894). Aquarelle "Vaches au bord de l'étang", SBD - 44 x 55 cm Est. 200 / 300 euros.



DAUM - Vase tulipe noir,
n°386/425 - H 34 cm.
Est. 1 000 / 1 500 euros.



Attribué au VERRE FRANÇAIS
Vasque Art Déco en verre dégagé
à l'acide décor aux marrons.
Diam. 33 cm - Est. 150 / 200 euros.



Magnifique robe historique de soie rose rehaussée de broderie, à panier conçue par Brigitte REIFFENSTUEL pour le rôle titre de l'opéra et portée par les sopranos Annick MASSIS (lors de la création de février 2004) puis Danielle de NIESE (lors de la reprise en juin 2010) dans la production de "Semele" de HAENDEL. Est. 700 / 900 euros.



Ensemble de verrerie Art Nouveau signé GALLÉ, DAUM, LEGRAS, ...



Ensemble d'objets datant des années 1960-70.



LALIQUE - Paire de pendants d'oreilles et un pendentif "Coeur"
dans leurs coffrets.
Est. 50 / 80 euros.



DAUM - Paire de pendants d'oreilles et pendentif assorti dans leurs coffrets.
Est. 50 / 80 euros.



Violoncelle "LA BERTHE", luthier à MIRECOURT.
Est. 500 / 600 euros.



Secrétaire Art nouveau - H 167 x l 62 x P 45 cm.
Est. 1 500 / 2 000 euros.



Bureau à cylindre en ronce et placage de noyer ouvrant par un tiroir en ceinture et deux vantaux L 109 x H 132 x P 75 cm. Est. 300 / 500 euros.



Cave à liqueur Napoléon III
à décor d'écaillés et de cuivre façon BOULLE, avec ses 4 flacons et verres en cristal SAINT LOUIS (un verre manquant).
Est. 150 / 200 euros.



Pendule en bronze doré, "Jeune fille à la lecture".
Cadran émaillé blanc à chiffres arabes et romains signé LE PAUTE PARIS
H 30 cm.
Est. 200 / 300 euros.



Commode Louis XVI
H 82 x l 116 x 56 cm - Est. 700 / 800 euros.



Bureau américain en chêne ouvrant par 7 tiroirs en façade et un rideau en lamelles, casiers de rangement et porte lettres - L 137 x H 121 x P 87 cm.
Est. 500 / 700 euros.

« C'est dans l'esprit du pliage de papier, avec ce matériau des prouesses sont possibles dans l'espace ».

Bercé par un imaginaire fantasque, joyeux et parfois insolent, Patrick HERVELIN est un sculpteur qui donne vie à un univers onirique en travaillant indifféremment la pierre, les métaux, le bronze, le fer, le cuivre et même la tôle. Reconnu et célébré dans notre région pour ses célèbres vaches bleues de Commercy, l'artiste meusien est un rêveur dont l'oeuvre est souvent visitée par les animaux. Qu'elles soient comiques, énigmatiques, symboliques, patibulaires, ses créatures sont les témoins d'un univers en mouvement récréatif et coloré comme une farandole.

Patrick HERVELIN est né le 6 avril 1948 à Verdun. Il expose ses oeuvres dans le monde entier et collabore fréquemment avec la maison DAUM. Il réside à Aubréville (55).

www.hervelin.sculpteur.free.fr



HERVELIN - Bronze à patine verte, "Arbre aux serrures"
H 37 cm.
Est. 150 / 200 euros.

> HERVELIN - Bronze à patine verte, pièce unique "Apparition sur un lac".
H 109 cm
Est. 2 000 / 2 500 euros.



Bronze à patine verte, "Charette de bronze et d'os"
L 27 cm. Est. 150 / 200 euros.



HERVELIN - Sculpture en aluminium anodisé teinté, jaune, "Le singe jouant avec le feu".
H 27 cm - Est. 70 / 80 euros.



HERVELIN - Sculpture en tôle découpée et teintée, orangée "Le singe acrobate" - H 61 cm.
Est. 150 / 200 euros.



HERVELIN - Sculpture en tôle peinte, « Vache street art »
H 39 x 50 cm. Est. 150 / 200 euros.



HERVELIN - Sculpture en tôle peinte, "Vache au 7 de trèfle"
H 39 x 50 cm. Est. 150 / 200 euros.



Huissiers de Justice associés

20 place St Pierre - 55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03 59 30 96 10 • fax : 03 29 76 37 44 • www.cappelaere-pruniaux.com
Membre du Groupement des Huissiers de Justice Officiers Vendeurs

ORDRE D'ACHAT

Je soussigné

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mobile :

E. mail : Fax :

Références bancaires (relevé d'identité bancaire joint) :

Banque :	_____
Numéro de compte :	_____
Code banque :	_____
Code guichet :	_____

() Vous prie d'acheter à la vente les numéros suivants aux limites indiquées.

(Les limites ne comprenant pas les frais de vente).

() Vous prie de me faire participer aux enchères par téléphone, à la vente, en vue d'obtenir l'achat des lots suivants :

N° DU LOT	DÉSIGNATION	LIMITE À L'ENCHÈRE EN €

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente et les accepter.

Date : Signature :

Code banque 14707	Code guichet 00021	N° de compte 313986247830	Clé RIB 56
----------------------	-----------------------	------------------------------	---------------

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN) : FR76 1470 7000 2131 3962 4783 056
Identifiant International de la banque (BIC) : CCBPFRPPMTZ

CONDITIONS DE VENTE ET ENCHERES

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 • Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se tiens à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description. Le nettoyage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

c) Les indications données par la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimation.

Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 • Vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigible.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de

sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle des ventes.

Toutefois la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

d) La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchères qui lui auront été transmis avant la vente et que la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** aura accepté.

Si la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche, le vendeur ne sera pas admis à porter à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 • Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclamation en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de la vente, la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** pourra utiliser des moyens vidéos. En

cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** ne pourra engager leur responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU**.

4 • Prémption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** ne pourra être tenu pour responsables des conditions de la préemption pour l'État français.

5 • L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter les frais de vente : 15% HT (18% TTC). Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1000 euros pour les français et jusqu'à 15 000 euros pour les étrangers.

- par chèque ou virement bancaire.

b) La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** sera autorisée à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente.

Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** dans les conditions de la Loi du 06 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU**, dans l'hypothèse du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix des frais et des taxes.

Dans l'intervalle la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette

demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages-intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

Des intérêts au taux légal majoré de cinq points,

Le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

Le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Il est vivement demandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement le plus rapide possible de leurs achats, afin de limiter les frais de stockage qui sont à leur charge.

L'entreposage des lots ne saurait engager en aucune façon la responsabilité de la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU**.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot, dont les frais sont à la charge des acheteurs.

Tout lot non vendu et, non retiré dans le mois qui suit la vente, sera placé au garde-meuble.

Frais à la charge du propriétaire.

6 • Propriété intellectuelle-reproduction des œuvres

La **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** est propriétaire du droit de reproduction de leur catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de la **SELARL CAPPELLAERE ET PRUNAU** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre ex-posant son auteur à des poursuites en contre-façon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

7 • Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

8 • Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).